

Description de la Formation

TITRE DU MODULE	DURÉE
1. En quoi consistent les atrocités de masse ?	1 heure
2. Prévention : identification des facteurs de risque, des signes d'alerte et des éléments déclencheurs	45 minutes
3. Étude de cas : justice pénale et Shoah	1 heure
4. En amont des atrocités de masse : les outils de prévention à disposition de la justice pénale	30 minutes
5. Pour aller plus loin : les discours dangereux (OU) le dialogue communautaire	30 minutes
6. Leadership, motivations et rationalisations au cours d'épisodes d'atrocités de masse	1 heure, 5 minutes pour l'exercice facultatif
7. Témoignages directs	30 minutes
8. En aval des atrocités de masse : la phase de réparation	1 heure, 30–120 minutes pour l'exercice facultatif
9. Plan d'action et gestion du changement	95 minutes
Durée (sans compter les exercices facultatifs):	7 heures, 50 minutes

1. EN QUOI CONSISTENT LES ATROCITÉS DE MASSE ?

- Introduction (1 minute)
- Exercice à partir de la vidéo sur les Rohingyas –recoupement avec la justice pénale (14 minutes)
- Vidéo et discussion : en quoi consistent les atrocités de masse ? (40 minutes)
- Conclusion (5 minutes)

Objectifs

- Assimiler la définition du terme « atrocités de masse » et les quatre sous-catégories qu'il comprend.
- Appréhender le point de vue des victimes et pouvoir expliquer pourquoi la prévention des atrocités de masse est importante.
- Analyser les difficultés liées à la prévention des atrocités et comment on les retrouve dans le travail de la justice pénale.

Questions de discussion

- En quoi consistent les atrocités de masse ?
- Quel est le poids de la prévention des atrocités de masse ?
- Quelle est la place de la prévention dans le travail effectué par les spécialistes de la justice pénale ?

2. PRÉVENTION : IDENTIFICATION DES FACTEURS DE RISQUE, DES SIGNES D'ALERTE ET DES ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS

- Introduction, contexte historique de la prévention des atrocités de masse (5 minutes)
- Vidéo et discussion : prévention, identification des facteurs de risque, des signes d'alerte et des éléments déclencheurs (15 minutes)
- The Path to Nazi Genocide (Vers le génocide nazi) – Exercice sur le Chapitre 1 du film (20 minutes)
- Conclusion (5 minutes)

Objectifs

- Se familiariser avec les concepts de facteurs de risques, de signes d'alerte et d'éléments déclencheurs dans le cadre des atrocités de masse et pouvoir citer des exemples dans chacune de ces catégories.
- Avoir un aperçu de la période de la Shoah et pouvoir l'étudier sous le prisme de la prévention d'atrocités de masse afin d'analyser les événements qui ont abouti à l'arrivée des Nazis au pouvoir.

Questions de discussion

- En quoi consiste la prévention des atrocités de masse et pourquoi y avoir recours ?
- Quels sont les facteurs de risques, les signes d'alerte et les éléments déclencheurs de génocides et d'autres atrocités de masse ?

3. ÉTUDE DE CAS : JUSTICE PÉNALE ET SHOAH

- Introduction (2 minutes)
- Vidéo et discussion : les acteurs de la justice pénale sous la Shoah (18 minutes)
- Étude de cas sur Kristallnacht (35 minutes)
- Conclusion (5 minutes)

Objectifs

- Décrire les diverses motivations qui ont conduit les spécialistes de la justice pénale à perpétrer ou à faciliter des crimes au cours de la Shoah.
- Analyser le rapport entre, d'un côté, les facteurs de risque, les signes d'alerte et les éléments déclencheurs d'atrocités de masse et, de l'autre, la dérive dangereuse des acteurs de la justice pénale ayant participé à la Shoah. Analyser les décisions qui ont mené progressivement à la perpétration d'atrocités de masse.
- Étudier les mesures à disposition des spécialistes de la justice pénale lorsqu'ils relèvent des signes indicateurs d'atrocités de masse.

Question de discussion

- Dans quelle mesure les acteurs de la justice pénale en Allemagne sont-ils responsables de la Shoah et des autres crimes commis par les Nazis entre 1933 et 1945 ?

4. EN AMONT DES ATROCITÉS DE MASSE : LES OUTILS DE PRÉVENTION À DISPOSITION DE LA JUSTICE PÉNALE

- Introduction (5 minutes)
- Discussion sur les outils de prévention à disposition de la justice pénale (20 minutes)
- Conclusion (5 minutes)

Objectifs

- Être en mesure d'établir un lien entre facteurs de risques, signes d'alerte et éléments déclencheurs et leur rôle au sein du système judiciaire pénal.
- Savoir identifier outils, facteurs de résilience et autres moyens de prévenir les atrocités de masse au sein de leur sphère d'influence.
- Savoir reconnaître, dans le cadre de son travail, des symptômes survenant avant le déclenchement d'atrocités de masse.

Questions de discussion

- De quels outils les spécialistes de la justice pénale disposent-ils pour limiter le risque d'atrocités de masse et renforcer la résilience ?
- Dans quelle mesure l'analyse d'alerte précoce peut-elle permettre l'établissement d'une résilience contre les atrocités de masse ?

5. POUR ALLER PLUS LOIN : LES DISCOURS DANGEREUX (OU) LE DIALOGUE COMMUNAUTAIRE

- Introduction (1 minute)
- Option A, les discours dangereux ou Option B, le dialogue communautaire (27 minutes)
- Conclusion (2 minutes)

Option A: mécanismes de détection des signes d'alerte de discours dangereux

Objectifs

- Acquérir des connaissances de base sur ce que l'on appelle « discours dangereux » et comprendre les liens entre discours dangereux et alerte précoce.
- Analyser dans quelle mesure certains discours peuvent dégénérer en actes de violence. Être capable d'examiner son propre rôle et les moyens à mettre en œuvre en présence de discours dangereux.

Question de discussion

- Comment les spécialistes de la justice pénale peuvent-ils réagir efficacement face à des signes d'alerte tels que les discours dangereux, tout en préservant les droits fondamentaux du public, notamment la liberté d'expression ?

Option B: le dialogue communautaire comme outil de prévention

Objectifs

- Acquérir des connaissances de base sur une situation concrète de dialogue communautaire et aborder celui-ci sous l'angle d'outil de prévention.
- Être en mesure de partager ses propres expériences de dialogues communautaires (le cas échéant) ou d'autres formes d'engagement communautaire. Les participant-e-s peuvent échanger des stratégies de communication avec leur communauté afin d'atténuer la violence.

Question de discussion

- Comment les spécialistes de la justice pénale peuvent-ils recourir au dialogue communautaire comme outil de prévention ?

6. LEADERSHIP, MOTIVATIONS ET RATIONALISATIONS AU COURS D'ÉPISODES D'ATROCITÉS DE MASSE

- Introduction, Discussion: Que signifie pour vous le terme de « leadership » ? (5 minutes)
- Aperçu des concepts de leadership et de rationalisation (10 minutes)
- Exercice : témoignages d'auteurs de crimes (25 minutes)
- Discussion : rationalisation et leadership éthique (15 minutes)
- Conclusion (5 minutes)
- Exercice facultatif* : analyse de la photographie du 101e bataillon (5 minutes)

* Note : les exercices facultatifs rallongent la durée de la session.

Objectifs

- Comprendre les concepts de base du leadership et pouvoir expliquer le sens du terme « leadership éthique ».
- Être capable d'échanger sur les motivations, les rationalisations et les points vulnérables que l'on retrouve fréquemment chez les spécialistes de la justice pénale dans le cadre d'atrocités, et pouvoir y réfléchir ouvertement.
- Réfléchir aux qualités d'un leader et aux actions qu'il ou elle doit mener pour pouvoir faire face aux scénarios d'atrocités de masse.

Questions de discussion

- Que sait-on des raisons qui poussent des individus à participer à des atrocités de masse ?
- Dans quelles mesures ces connaissances peuvent-elles nous aider à stopper ou freiner les actions de ces individus ?
- Comment ne pas faire partie du problème ?
- Quelles sont les qualités de leader dont les spécialistes de la justice pénale doivent être doté-e-s pour prévenir les atrocités de masse ?

7. TÉMOIGNAGES DIRECTS

- Introduction (2 minutes)
- Vidéo et discussion : *One Story of Many: Rohingya Testimony*, témoignage de Wai Wai Nu (27 minutes)
- Conclusion (1 minute)

Objectifs

- Savoir mieux appréhender l'impact humain, tant positif que négatif, des actions des leaders de la justice pénale sur les groupes cibles. Les participant-e-s sont alors motivé-e-s pour engager, dans de bonnes conditions, un dialogue avec les communautés touchées par les atrocités de masse, et pour que celles-ci prennent part au travail qu'ils effectuent à leurs côtés.
- Pouvoir démontrer une meilleure connaissance des thèmes clés de la formation et comprendre la manière dont ces thèmes se rattachent à son activité en tant que spécialiste de la justice pénale.
- Être en mesure d'identifier les difficultés auxquelles peut être confrontée la justice pénale lorsqu'il s'agit d'empêcher, d'atténuer ou de résoudre une situation, ainsi que les moyens dont elle dispose.

Questions de discussion

- Dans quelles mesures les situations d'atrocités de masse affectent-elles les individus, leur famille et leur communauté ?
- En quoi est-ce important pour les spécialistes de la justice pénale ?
- Quels sont les obstacles liés à la lutte contre les atrocités de masse ?
- Comment surmonter au mieux ces obstacles ?

8. EN AVAL DES ATROCITÉS DE MASSE : LA PHASE DE RÉPARATION

- Introduction (2 minutes)
- Discussion : réparation et outils de la justice transitionnelle (37 minutes)
- Vidéo et discussion : la justice transitionnelle en aval des atrocités de masse (20 minutes)
- Conclusion (1 minute)
- Exercice facultatif* : exemples de mécanismes de justice transitionnelle (30 minutes)
- Exercice facultatif* : visite d'un lieu de mémoire (60–90 minutes)

* *Note : les exercices facultatifs rallongent la durée de la session.*

Objectifs

- Saisir le sens des efforts de réparation à mener après des atrocités de masse.
- Recenser les difficultés et les obstacles pouvant surgir pendant la phase de réparation, ainsi que les solutions envisageables.
- Faire preuve d'une connaissance de base des principaux mécanismes dont dispose la justice transitionnelle, de leurs avantages et éventuels inconvénients et du rôle que peuvent jouer des spécialistes de la justice pénale dans leur mise en œuvre.

Questions de discussion

- Dans quelle mesure la quête de justice et de réparation après la survenue d'atrocités de masse est-elle importante ?
- Comment définir les difficultés liées à cette étape ?
- Quel rôle peuvent jouer les spécialistes de la justice pénale après un épisode d'atrocités de masse pour éviter une résurgence d'atrocités ?

9. PLAN D'ACTION ET GESTION DU CHANGEMENT

- Introduction et analyse de la formation (15 minutes)
- Principes de la gestion du changement (15 minutes)
- Questionnaire du plan d'action et discussion (60 minutes)
- Conclusion (5 minutes)

Objectifs

- Être plus en mesure de faire un lien entre les différents thèmes, axes et outils abordés dans la formation et les situations professionnelles propres aux participant·e·s.
- Rédiger une ébauche de plan d'action qui les aidera à affiner leurs actions de prévention.

Questions de discussion

- Après avoir suivi cette formation, en quoi la perception de votre profession a-t-elle changé ?
- Comment les spécialistes de la justice pénale peuvent-ils et elles incorporer la prévention des atrocités de masse à leur activité professionnelle ?